



***REGARDS SUR....
SAINT JULIEN DU PINET
BULLETIN MUNICIPAL 2021***



Sommaire :

P 1	Regards sur saint julien du Pinet...
P 2	Sommaire
P 3	Vie pratique
P 4	Mot du maire
P 5	Organisation de l'équipe municipale
P 6	Etat civil
P 7	Urbanisme
P 8 et 9	Actions menées en 2021
P 10	Communauté de communes
P 11	Ecole de musique
P 12,13,14 et 15	Economie
P 16,17, et 18	Manifestations et vie associative
P 19	Notre école
P 20	Bibliothèque
P 21	Finances
P 22	Eau et Assainissement
P 23	Points de vigilance



13 Esplanade du Garde Temps,
43200 Yssingeaux, France
04 71 59 01 59
06 73 67 18 04

<https://www.pij-des-sucs.fr/>

Véritable lieu ressource, le PIJ des Sucs est un service de la Communauté de Communes des Sucs. Facile d'accès, il est situé au cœur du centre-ville d'Yssingeaux (derrière l'Église, en face de la médiathèque).

Le PIJ fait partie du réseau Information Jeunesse, il est un relais vers d'autres structures locales et régionales.

Les jeunes comme leurs aînés sont les bienvenus. N'hésitez pas à pousser la porte ! Fraîchement labellisés par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le PIJ des Sucs a pour mission d'aider les jeunes (de 12 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

Vous serez reçu personnellement par une informatrice qui vous écoutera, et cherchera avec vous les réponses à vos questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'emploi, de logement, de loisirs, de préparer votre départ vers l'étranger, ou encore de monter un projet individuel ou collectif pour lequel vous cherchez des aides...

Vous trouverez en libre accès de la documentation, des revues, un ordinateur et une imprimante.



Vie Pratique :

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi et Jeudi 9h-11h45 13h15-17h,

Mardi et Vendredi 9h12h 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Téléphone : 04 71 59 08 76

Mail : mairie.saintjuliendupinet@orange.fr

Les employés communaux :

Secrétariat : Marlène

Services Techniques : Juliette, Laurent et Jean-Gabriel



Collecte des ordures ménagères :

La journée de collecte est fixée au mercredi

(sauf semaine avec un jour férié le lundi ou mardi)

Restez connectés et informés :

Site Internet <https://saint-julien-du-pinet.fr>

Abonnez-vous à la page facebook : Mairie saint julien du pinet



Réservation salle polyvalente et gîte d'étape :

04 71 59 08 76

Tarif salle : 170€ habitants de la commune / 270€ hors commune

Tarif nuitée au gîte : 12.50€ / personne

Ecole de Veyrines : 04 71 65 50 60

Bibliothèque : 04 71 56 09 56

Mairie : 04 71 59 08 76



Numéros d'urgence utiles :



Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de prise en charge de soins.



Pour signaler une infraction ou infirmer l'incrimination imputable de la police.



Pour signaler une situation de péril ou un accident d'urgence des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.



Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.



Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

Recensement citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Mot du Maire



Chère Julipinoise, cher Julipinois,

Je profite de cet édito pour vous souhaiter au nom de l'équipe municipale et des agents communaux mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2021 fût encore une année éprouvante et perturbée par la crise sanitaire. Je veux avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté durant cette année et assurer de mon soutien tous celles et ceux qui y ont perdu un proche. Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien. Nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos évènements festifs et associatifs. Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué...

Croyez bien que nous sommes déterminés à préparer l'avenir de notre commune, à affirmer son attractivité en préservant les services de proximité pour ses habitants. C'est pourquoi je tiens à remercier les entreprises, les artisans, les commerçants, les maitresses, les bibliothécaires bénévoles et les associations qui par leurs implications permettent de se réjouir de vivre dans un endroit comme Saint-Julien du Pinet.

Votre équipe municipale est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Nous sommes à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

J'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue. Votre Conseil Municipal n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

Je terminerai en rappelant la mémoire de notre cher ami Etienne Charbonnier. Sur le précédent bulletin municipale, Tianou avait utilisé la citation de Marc Aurèle « En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux. ». Cette phrase est lourde de sens, nous le remercions d'avoir porté notre commune avec un tel engagement.

Soyons aujourd'hui fière de faire vivre notre commune.

**Bonne année à tous
Le maire
Christian GIBERT**



Organisation de l'équipe municipale

Installation d'un nouveau conseil à la suite du décès de M. le Maire Etienne CHARBONNIER



le dimanche 11 avril 2021

Les Maires de Saint Julien du Pinet

1793 à 1822	METAIL Jean-Claude
1822 à 1865	BRUN Jean-Pierre
1865 à 1907	BRUN Antoine
1907 à 1947	SABATIER Jean-Claude
1947 à 1962	CHARBONNIER Joseph
1962 à 1965	FOUVET Jean
1965 à 1977	CHARBONNIER Noël
1977 à 1989	JOUMARD Antoine
1989 à 2020	CHARBONNIER Etienne
2021 à	GIBERT Christian

Le dimanche 15 mars 2020 et le dimanche 11 avril 2021, les habitants de la commune se sont rendus aux urnes.

Ils ont élus : MATHIAS Jean-Philippe, FOUVET Louis, GIBERT Christian, MALAQUI Gérard, MOREL Chantal, MOULIN Sylvain, RIOUFREYT Bernard, ROSIER Jérôme, SABY Bernard, SUC Josiane, VALANTIN Chantal.

Lors du conseil municipal en date du 16 avril 2021, GIBERT Christian a été élu Maire de la commune, SUC Josiane 1^{ère} adjointe, ROSIER Jérôme 2^{ème} adjoint et VALANTIN Chantal 3^{ème} adjointe.



Les élus du conseil municipal



M. Le Maire et ses adjoints

Etat civil 2021

Vive les Mariées

RAMDENEE Duarcasing et BACON Elodie
le 8 mai
MASSONI Fabien et MASSARD Amandine
le 3 juillet
CUBIZOLLES Ludovic et CARDAIRE Alison le 4
septembre
SABY Pierre-François et MOINE Alexandre
le 30 octobre

Au revoir

M. Abrial Jean-Louis le 11 janvier
M. Sabatier Jean le 16 février
Mme Sanouiller Jeanne le 4 mars 2021
M. Villevieille Jean le 7 mars
Mme Abrial Marie-Thérèse le 9 avril
M. Da Costa Miranda José le 17 août
M. Claros Jean-Marc le 17 décembre

Bienvenue à

MATHAUD Noé né le
13 décembre



Urbanisme

Commune de saint julien du Pinet

- 9 demandes de permis de construire
- 6 demandes de certificat d'urbanisme de type informatif
- 7 demandes de certificat d'urbanisme de type opérationnel
- 14 déclarations préalables de travaux
- 1 demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement?

Les différents types de demande d'urbanisme :

- Le certificat d'urbanisme informatif Il permet de connaître le droit d'urbanisme applicable sur un terrain.
- Le certificat d'urbanisme opérationnel Il permet de savoir si l'opération projetée est réalisable. La réponse donnée engage la collectivité sur les droits à construire pour 18 mois mais ne s'engage pas sur les règles d'urbanisme.
- La déclaration préalable Pour les aménagements ou les constructions non soumis à permis de construire: pour les projets d'aménagement (lotissement, camping...) de faible importance soumis à simple déclaration, ainsi que les travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration.
 - La Déclaration préalable pour les lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager
- La Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes: Pour des travaux sur une maison individuelle (extension, ravalement de façade,...) ainsi que la construction d'une annexe à la construction (piscine, abri de jardin, garage,...)
- Le permis de construire pour une maison individuelle Pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et ses annexes ou pour tous travaux sur une maison individuelles existantes.
- Le permis de construire ou d'aménager Pour tous les autres types de travaux : - lotissements avec équipements communs dont la réalisation est à la charge du lotisseur, bâtiments collectifs, constructions à usage autre qu'habitation.
- L'autorisation de travaux Pour validation de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité des constructions, aménagements ou modifications d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) non soumis à un permis de construire.

Téléchargez sur le site service-public.fr les documents utiles à vos projets, les remplir, puis les déposer en mairie.

Ensuite, c'est le service Urbanisme de la Jeune Loire qui va vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme

Parallèlement à sa mission d'instruction des autorisations d'urbanisme, le service d'urbanisme du PETR Pays de la Jeune-Loire assure une mission d'assistance et de conseil aux communes membres: en participant aux études de faisabilité sur les avant-projets ; en participant à l'élaboration des procédures de planification.

Le service urbanisme est également à la disposition des administrés ou des professionnels de la construction, pour ponctuellement et en accord avec la commune concernée, les renseigner sur les droits à construire dans le cadre d'opération de construction ou d'aménagement.

PETR PAYS DE LA JEUNE LOIRE

Tel 04 71 66 29 05

Horaires de l'accueil Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Au 1er janvier 2022, notre commune sera en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous forme électronique.

Pour les projets sans formalités, il faudra tout de même être conforme aux règles d'urbanisme en vigueur.



Actions menées en 2021

Les travaux de voirie 2021 :
Chemin des Ruillères
Chemin des Sagnolles
Chemin de la Champ de l'Hoste
Chemin de l'Araignée



le Département a réalisé les travaux entre Veyrines et Malataverne améliorant la visibilité. Cette opération a nécessité un investissement de la part du conseil départemental de 1,37 million d'euros





Aménagement parking Mortessagne / Pérignac



Nettoyage réservoir



Réfection toiture Messhinac



Muret à la Champ du Pau



Lavoir la Chanalle



Nettoyage de la voie verte



Entretien des cimetières du Bourg et de Glavenas



Mise en place du sapin de Noël



Cuisine salle polyvalente



Création 3 abris voyageurs RD7



Entretien des abords de Glavenas

Communauté de communes

« Les Sucs: un territoire attractif,
volontaire et solidaire »



Président de la CCDS :
M. FAVIER Daniel
(Maire de Beaux)



1^{ère} Vice-Présidente :
Mme BAYET Evelyne
(Adjointe au Maire d'Yssingeaux)
Déléguée à l'Economie



2^{ème} Vice-Président :
M. AULAGNIER Jean-Paul
(Adjoint au maire de
St Maurice de Lignon)
Délégué aux Finances - Mutualisation



3^{ème} Vice-Président :
M. DUBOUCHET Eric
(Maire de Bessamorel)
Délégué à la gestion des déchets -
SPANC
(prochaine compétence Eau et
Assainissement)



4^{ème} Vice-Présidente :
Mme RIBEYRON Maryse
(Elue de Retournac)
Déléguée à la Voirie & Habitat



5^{ème} Vice-Présidente :
Mme LIOGIER Huguette
(Adjointe au Maire de Lapte)
Déléguée au Plan Climat Air Energie
& GEMAPI



6^{ème} Vice-Président :
M. CHAPUIS Jean-Pierre
(Adjoint au maire de Grazac)
Délégué au Tourisme



7^{ème} Vice-Présidente :
Mme GERENTES Amanda
(Adjointe au Maire d'Araules)
Déléguée à la Famille - Jeunesse et à la
Communication



8^{ème} Vice-Présidente :
Mme SUC Josiane
(Adjointe au Maire de
St Julien du Pinet)
Déléguée au Social

Les grands projets :

Vitrine Numérique : « 78 % des entrepreneurs locaux, commerçants et artisans, considèrent Internet comme indispensable à la croissance de leur activité, 74 % d'entre-eux n'ont cependant aucun projet autour du numérique ». Partant de ce constat et après un état des besoins réalisés auprès de plus de 100 chefs d'entreprises locales et des réunions de travail, et en concertation avec les associations de commerçants, la Communauté de Communes des Sucs a donc décidé d'accompagner la transition numérique des commerces et artisans de son territoire en proposant un véritable projet numérique comprenant différents volets.

Analyse des besoins sociaux : En vue de la signature d'une nouvelle convention avec les partenaires que sont la CAF et la MSA, il a été réalisé (en partenariat avec les services du département), un diagnostic des besoins sociaux de notre territoire. Cette convention précise les **modalités d'intervention et d'accompagnement financières de la CAF et la MSA** pour la mise en place des actions définies à la suite de ce diagnostic sur notre territoire pour une **période de 4 à 5 ans**.

La convention doit être signée d'ici début 2022.

Education Artistique et Culturelle : En 2019, la Communauté de Communes des Sucs signait, pour 3 ans, une **convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle** avec la préfecture de la Haute-Loire, la D.R.A.C. (ministère de la culture), l'Académie Auvergne-Rhône-Alpes, la Région AURA, le Département de la Haute-Loire, la C.A.F., le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le réseau Canopé. L'objectif : Utiliser l'Art comme un outil permettant de faire du sens sur un territoire, de **créer du lien social**, d'amener des réseaux locaux et des habitants à œuvrer ensemble.

Centre Aquatique Intercommunal : Ouverture prévue au printemps 2022 / coût prévisionnel de 7,5 millions d'euros, hors matériel intérieur.

Passerelle himalayenne : Printemps 2022 – ouverture au public / Budget : coût estimé à 1,5M € HT.

L'École de Musique & de Danse des Sucs est un service public de la Communauté de Communes qui regroupe + de 20 enseignants diplômés et accueille chaque année plus de 200 élèves. L'établissement dispose de 4 lieux d'enseignement : Lapte, Retournac, St Maurice de Lignon et Yssingaux.

De l'éveil musical au diplôme de fin de cycle amateur, enfants, ados, adultes sont les bienvenus ! Plusieurs formules sont proposées (conservatoire, loisir, à la carte) et + de 20 instruments sont enseignés: accordéon chromatique ou diatonique, banjo, basse électrique, basson, clarinette, cor, cornemuse, flûte, guitare, guitare électrique, percussions/batterie, piano, saxophone, trombone, tuba, trompette, violon, alto, ukulélé, mandoline !

Nouveauté 2021 / 22 : le trombone et le piano peuvent être enseignés en anglais !

L'école de Musique c'est aussi des interventions en milieu scolaire. Notre "dumiste", Marie HEBBELYNCK, accompagne chaque année les projets musicaux de nos instituteurs.rices et voit plus de 600 scolaires. Cette année, 56 heures ont été attribuées pour les 4 classes du RPI Beaux-Veyrines. Des petites sections au CM2, les enfants vont œuvrer à la réalisation de 4 bandes son dans des ateliers de créations sonores.

Grâce à des partenariats avec l'Education Nationale, les élèves intéressés peuvent poursuivre l'apprentissage de la musique en collège en intégrant une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au collège Boris VIAN de Retournac ou au collège St Gabriel d'Yssingaux.

Enfin, Vous pouvez retrouver l'école de musique lors d'une manifestation de la "Tournée des Sucs". Venez essayer des instruments lors de nos Portes ouvertes le samedi 18 juin 2022 de 9H30 à 12H30 à Yssingaux.

Retrouvez toutes nos infos et notre actu sur notre page facebook et sur www.cc-des-sucs.fr rubrique « école de musique »

Education Artistique et Culturelle un projet intercommunal sur St Julien du Pinet



Depuis 2019, la Communauté de Communes des Sucs a signé une convention territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (E.A.C.) avec la DRAC (ministère), la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département. Après un projet fédérateur en 2020/2020 axé sur la musique et la danse autour de « l'art et des traditions », la thématique 2021/2022 souhaite mettre en valeur « l'art et la nature ».

3 artistes ont été retenues pour valoriser « les Sucs et l'eau » sur notre territoire : Kenia SADOUN, photographe stéphanoise, Chloé DEVIS, photographe parisienne & Alexia ANTUOFERMO, plasticienne parisienne.

Chacune des 9 communes des Sucs accueillera une résidence artistique.

En février, sur St Julien du Pinet, un véritable mini-stage « photo » de 4 jours est proposé. Depuis la prise de vue jusqu'au tirage, les classes de CM de l'école de Veyrines, seront guidées pour mettre en valeur les suc, la voie verte, le moulin... L'artiste leur apprendra aussi à travailler les négatifs avec du citron, de l'alcool, de la feuille d'or... Les familles et la population volontaire pourront également bénéficier gratuitement de ce projet.

Sur le même principe, les élèves de GS/CP de l'école de Beaux collaboreront début Mai avec 2 artistes et les résidents du foyer les Cèdres autour du projet « de l'empreinte à la carte ». Autour de balades dans la nature environnante, les participants seront initiés à la technique photo du sténopé, Ils travailleront la calligraphie et composeront des haïkus sur des cailloux. Ces pierres « pensantes » seront disséminées sur le territoire. Saurez-vous lire la carte qui vous permettra de les retrouver ?

Ces moments artistiques doivent permettre de créer du lien entre population et générations. Photos et arts plastiques seront des prétextes pour partager des moments conviviaux, rencontrer des artistes de renom et (re)découvrir le patrimoine naturel environnant.



Cuir Bidule Truc est une entreprise artisanale de travail du cuir, d'animation de stages et formations en lien avec le travail du cuir sur la commune de st julien du pinet .

Je réalise des créations artisanales et originales sur la base de chutes de cuir de luxe que je rachète et transforme en sacs, sacoches et accessoires: ceintures, porte monnaie , porte boules de pétanque, porte médiateurs....

J'organise des stages d'initiation cuir pour les enfants à chaque période de vacances scolaires sur réservation de 14h 17h, 30€ TTC goûter inclus ou des stages individuels et je peux aussi me déplacer dans des structures

<http://cuirbiduletruc.fr.cr/>

Je suis Natalene, accompagnatrice en montagne et guide nature. Par mon activité je veux permettre à tout public de découvrir la nature qui nous entoure sur la belle commune de Saint Julien du Pinet. Je propose des sorties pour les enfants de 4 à 11 ans à Jorance pendant les vacances d'été sur les thèmes découverte des arbres, des animaux sauvages, des pierres des suc, de la vie de la nature au fil des saisons, les plantes comestibles ...

Je propose aussi des sorties en famille, des sorties sur demande pour les anniversaires en forêt (aventure au cœur d'une coulée de lave ou sur la piste des animaux sauvages), de la marche consciente, des randonnées.

Je suis actuellement en formation sport-santé avec le comité olympique, ainsi je proposerai bientôt des randonnées pour les personnes désirant se remettre au sport après une longue maladie (un cancer par exemple) ou un long arrêt ayant entraîné une impossibilité de bouger. Ce seront des randonnées adaptées pour remettre le corps en mouvement en tenant compte de la fatigue et des demandes de chacun.

Plus d'infos sur mon site www.arbresetchemins.com ou par téléphone au 0602633268.



Location de buggy Yssingaux Avec Loisirs Location des SucS



Durant toute l'année, nous vous offrons une large gamme de prestations sur mesure de location de buggy à Yssingaux de marque POLARIS pour les particuliers et les entreprises. Louez nos buggys à Yssingaux en toute liberté.

Reconnue dans l'organisation d'activités de balade en buggy à Yssingaux, notre société s'occupe de tout afin de vous assurer une journée d'aventure unique à partager avec d'autres tout en respectant la norme de sécurité et l'environnement.

Téléphone : 06 70 12 59 71

<https://www.loisirs-location-des-sucs.fr/location-de-buggy-yssingaux/>

Chez David à chaque problème sa solution



Voilà maintenant presque un an que David Tissot a créé son garage auto de St Julien du Pinet, accompagné de son épouse Laura, dans les locaux succédant à Euromecammat et quelques années auparavant, à Fernand Ramel. Une première année riche d'aventures, portant ses fruits pour ce jeune couple d'Yssingelais « Nous remercions notre ancien maire, Etienne, qui nous a reçu et soutenu dans ce projet, Christian notre nouveau maire, pour son investissement et son soutien, ainsi que tous nos fournisseurs et nos clients, sans qui rien n'aurait été possible ». La solidarité de nos villages, comme ils le disent souvent, a permis de réaliser leurs rêves, leur souhait de créer une relation de proximité, en étant disponible et en développant des services (Pré Contrôle et passage au contrôle Technique, déplacement pour récupérer les véhicules des personnes à faible mobilité, sous-traitance en carrosserie, géométrie ...). « Notre envie est d'instaurer une relation de confiance avec le client, ceci c'est fortement ressenti le jour de notre inauguration, ou nos clients ont répondu présent en toute convivialité ». David, après 17 années d'expériences dans la mécanique réparations de véhicules toutes marques, tient à ce que le garage soit à son image, la qualité et le suivi. « Nous travaillons avec des pièces et des huiles référencées constructeurs et des pièces d'occasions garanties. Notre projet est de continuer à investir, et pouvoir répondre plus rapidement aux attentes et aux besoins de nos clients. Pour cela, nous avons commencé par recruter Clément, notre apprenti et prochainement l'installation d'un troisième pont ».

Plein de réussites et un avenir prometteur !

Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

Téléphone : 04 71 65 57 29 - 06 37 40 28 20

Mail : tissotgarage@gmail.com



Située à La Chanale, l'entreprise Fouvét exerce son savoir-faire depuis 1972. Nos domaines de compétences sont divers et variés, de la charpente en bois traditionnelle à la rénovation, de la couverture à la zinguerie, mais aussi les menuiseries intérieures et extérieures sur-mesure, l'isolation thermique par l'extérieur et bien sûr la construction de maisons ossature bois et maisons basses consommation. Artisan certifié Qualibat et reconnu Grenelle de l'environnement. Retrouvez nos réalisations via le site : www.charpentes-fouvet.com
Téléphone : **04.71.59.14.76**



Cabinet de diagnostic immobilier depuis 2008 . Tous diagnostics avant vente et location Diagnostic de Performance Énergétique, Diagnostic Amiante, Constat de risques d'exposition au plomb , diagnostic Électrique, diagnostic gaz, Etat des risques et pollution, surface loi carrez.

N'hésitez pas à me contacter au 0471560837 / 0601850650

Par mail : contact@diagcdi.fr



Carrière de Saint-Julien-du-Pinet La Varenne,
43200 Saint-Julien-du-Pinet
Site ouvert aux professionnels et particuliers.
Téléphone : 04 71 59 19 30



"Couple Thérapeute, nous proposons de vous accompagner afin de devenir créateur de votre vie suivant vos besoins du moment (séance en présentiel et à distance) : couple Thérapeute en Médecine Symbolique, Cours de Qiqong présentiel et zoom

Denis Magnétiseur / Rebouteux / Facianérophérapie / Fluidie Thérapie
Marjorie Conseillère en Fleurs de Bach agrément n°2021-0910T / Astrologie Intuitive et Humaniste / Alchimiste des Nombres

Contactez-nous pour plus de renseignements au 06 78 02 31 22

Site internet : lechemindelame.site123.me



Crepinge Christine

Dressage d'animaux, Éducatrice comportementaliste canine, Nous pouvons vous aider dans l'éducation des chiots à partir de 5-6 mois ainsi que des chiens adultes. Nos prestations comprennent l'habilitation pour faire passer le permis de détention de chien de catégorie 1 et 2. Contactez-nous pour de plus amples renseignements.

le Bourg , 43200 Saint Julien du Pinet au 06 19 07 62 84



Juliette DARNE

Pépiniériste spécialiste dans les plantes vivaces

Sur rendez-vous au : 04 71 59 06 87

Les Succards, 43200 Saint-Julien-du-Pinet



Jacques Darne

Moulin du Pinard. La Varenne, 43200 Saint-Julien-du-Pinet.

Accès libre toute l'année.

Visite guidée et gratuite possible. 04 71 59 06 87

Le site du moulin du Pinard, d'une surface d'environ un demi-hectare, est avant tout « une propriété privée accessible



L'Atelier du Ramoneur - Ramonage Haute Loire

Entreprise de ramonage située en Haute-Loire, déplacement sur tout le département et secteurs limitrophes.

Travail propre, ramonage par le toit.

Premier prix à partir de 30 € voir conditions de vente.

06 50 70 79 28 Vaux 43200 Saint-Julien-du-Pinet

SECRET'. P@GES
Services de secrétariat

Corinne BOUET

Le Bourg – Saint-Julien-du-Pinet Tél. : 06 75 99 34 07

Que vous soyez entrepreneur, artisan, commerçant, association ou particulier ...

Si vous manquez de temps, de personnel, de place, si vous ne pouvez pas tout faire et que le secrétariat n'est pas votre métier, si vous pensez qu'une assistante administrative peut libérer votre temps pour vous recentrer sur votre activité, ou quelle qu'en soit la raison.....

<https://www.secretpageservices.fr/>



SARL Valour Travaux Publics

Entreprise de terrassement T.P.
et de Travaux d'aménagement

- ⇒ Voirie et réseaux divers
- ⇒ Parcs et jardins
- ⇒ Travaux publics et particuliers

La Tourelle - 43200 SAINT JULIEN-DU-PINET
Tél./Fax : 04 71 65 52 73 - Port. 06 82 07 85 05

La boulangerie et pâtisserie de Saint-Julien-du-Pinet
SOUVIGNET DAVID

04 71 66 40 48

Horaire d'ouverture

Fermée le lundi

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 7h30-12h30 et 17h-19h

Samedi, dimanche 7h30-12h30

David effectue des tournées (uniquement le matin) mardi, mercredi, vendredi et samedi.



Annexe du restaurant Bistronomique Le Julipinois, l'enseigne « Bistrot Le Petit Jules » regroupe les activités multiservice et l'offre de restauration en semaine dans un esprit bistrot/brasserie.

On retrouve toujours les activités bar, bureau de tabac, jeux à gratter, point relais Crédit Agricole (retrait d'espèce), presse locale. Depuis juillet 2021, le paiement de proximité vous permet de vous acquitter de certaines factures d'organismes publics et de régler vos amendes.



Parmi les évolutions à venir, on peut noter l'arrivée prochaine des jeux de tirage (Loto, Euro millions...) et Parions sport, la mise en place d'un dépôt blanchisserie, d'un dépôt cordonnier-rémouleur, et un projet de partenariat avec La Poste pour la création d'un point Relais pour l'affranchissement des lettres et colis.

Renseignements et réservation au 0471758576, retrouvez nos menus et nos actualités sur Google, Pages Jaunes, Facebook...



Glavenas
43200 ST-JULIEN-DU-PINET
04.71.65.54.32
auberge.la.borie@gmail.com



Dans un cadre exceptionnel à deux pas de la Chapelle de Glavenas sur son piton rocheux, située à 979m d'altitude nous proposons à notre clientèle :

- 2 salles de grande capacité pouvant accueillir jusqu'à 110 convives
- 1 salle de séminaire pour 25 personnes



Manifestations 2021

**Repas
des aînés**



7 Novembre 2021



Nos doyens :

Mme Marie Rose BIGUEREAU née le 18/08/1930

Mme Léonie MALAQUI née le 1/09/1930

M. Léon GAMOND né le 17/10/1930



**Cérémonie du 11
novembre 1918**



Vie Associative

*Fête de la musique organisée par l'AUP
et en partenariat avec le Julipinois*



*La soupe aux choux a été
organisée cette année sous certaines conditions
Le «à emporter» a eu un grand succès*





Illumination et atelier chocolat



L'ACCA



marche solidaire



Lalala...

La chorale le temps des cerises



Club de gym



MH Julien l'Eveil

Le club au fil des ans



MH Julien l'Eveil



MH Julien l'Eveil

Notre école



2020-2021

L'année dernière, notre première sortie était quatre jours à la piscine de Lavoûte-sur-Loire avec les enfants de GS-CP de Beaux.

On a fait plusieurs balades autour de l'école, une randonnée à Saint-André de Chalencon et une au Vernet.

On a fait des dons grâce à l'opération « calendrier inversé » pour les personnes en difficulté.

On a participé au parlement des enfants qui consiste à écrire une proposition de loi.

On a fait un spectacle sur le thème des pays du monde.

La députée Isabelle Valentin est venue nous rendre visite.

On a fait un défi « écosystème » sur le recyclage, c'est-à-dire qu'on a trié et recyclé des appareils électriques, et d'autres déchets.

2021-2022

Le thème de l'année est l'espace. Nous avons construit une maquette de l'ISS.

Nous sommes allés au musée des manufactures de dentelles pour voir l'exposition « Dentelles de papier » et nous avons fait de la dentelle de papier. L'auteur et illustrateur Antoine Guillopé est venu à l'école pour nous parler de son métier et il nous a fait faire un dessin.

On a travaillé sur le blob et on va faire des expériences sur lui. Comme toutes les années, on continue le recyclage, le tri des déchets.

Le jeudi 18 novembre, nous sommes allés à la bibliothèque de Saint-Julien du Pinet. Nous allons bientôt commencer des chaussons en tricot.

Nous espérons partir à Toulouse en classe découverte pour visiter la cité de l'Espace.





« **Lieu** de rencontre, d'échange et de convivialité la bibliothèque municipale est le seul endroit culturel du village qui vous permet de bénéficier de tous ces avantages. Petits et grands peuvent feuilleter, choisir et emprunter 3 livres pour 3 semaines et ceci gratuitement. Votre bibliothèque ne vit et n'existe que par votre fréquentation. L'équipe de bénévoles est ouverte à toutes vos propositions, vos idées et elle se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux lecteurs mais aussi des personnes prêtes à intégrer notre équipe. » Les Bénévoles.

Animations 2021 Mercredi 28 juillet : sous le soleil de juillet, le Julipinois et la bibliothèque ont organisé un après-midi jeux autour de l'église. Une trentaine de personnes adultes et enfants ont participé. Un goûter a été proposé, boissons et gâteaux au prix de 1 euro. La somme de 62 euros a été récoltée au profit de la bibliothèque, merci à tous pour votre gentillesse et votre participation. Cette somme nous a permis d'acheter des livres adultes et enfants. (Restauration d'un moulin de JL MONOT, LOUP, Antoine GUILLOPPE, Astérix et le Griffon). Une après-midi à renouveler pendant les vacances de février, de printemps...

SEMAINE LIRE EN FÊTE Mercredi 13 octobre : Inauguration de "Lire en Fête". Le collectif s'est rassemblé autour de M. Guilloppé, pour présenter son œuvre "dentelles de papier". Jeudi 14 octobre : les élèves de CE1 et CM ont visité l'exposition avec leurs institutrices. Les élèves ont ensuite fait un atelier découpage, collage, dessins avec des points ...

Vendredi 15 octobre : M. Guilloppé est venu à l'école de Veyrines, les élèves ont posé des questions sur le travail d'illustrateur et auteur, de son parcours à l'école de dessin, et bien d'autres. Des moments très agréables et plein de richesses, lorsque un artiste peut rencontrer tous les élèves de notre commune.

Lundi 25 octobre : les bénévoles ont proposé et animé « Contes et Goûter » avec le concours des bibliothèques de Lapte, Grazac, Beauzac, Retournac. Une vingtaine d'enfants se sont rendus à la bibliothèque pour écouter les contes d'après les albums de M. Guilloppé. Après ce temps d'écoute un goûter a été offert par la mairie.

Merci à toutes les bénévoles de Lire en Fête, à la Mairie, aux institutrices à tous les enfants et leurs parents pour cette après-midi réussie. A l'année prochaine pour un nouveau thème.

Vous pouvez suivre les infos, jour et inscription... sur le site de la mairie rubrique bibliothèque.

Si vous avez des suggestions vous pouvez nous les faire parvenir (achats de livres, livres lus et partagés, rencontre d'un auteur, animations).



Finances

Qu'est ce qu' un budget communal ?

Un budget est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses ; le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille. Celui-ci se compose du budget communal et de 2 budgets annexes Eau et Assainissement.

Pour le budget communal les **recettes de fonctionnement** sont les produits issus de la fiscalité directe locale (taxes foncières), les dotations et participations de l'État, les produits courants (locations...)

Depuis 2015, les taxes de la commune n'ont pas augmentées à savoir :

- 7.74 % pour la Taxe d'Habitation
- 10.41 % pour la Taxe Foncière Bâti
- 56.32 % pour la Taxe Foncière non Bâti

En €/hab	2020			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	244	385	503	387
Dotations et participations	371	333	282	228
Ventes et autres produits courants non financiers	236	133	164	116
Produits réels financiers	0	0	2	0
Produits réels exceptionnels	4	11	17	12

Strate de référence :
Population : 484
Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

Les dépenses de fonctionnement peuvent être reg

1. Les charges à caractère général (achat de petit materiel)
2. Les charges entretiens et réparations
3. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
4. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...)
5. Les charges financières (intérêts des emprunts)
6. Les charges exceptionnelles.

En €/hab	2020			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	238	242	261	200
Charges de personnel	251	261	292	212
Charges de gestion courante	60	94	155	146
Charges réelles financières	3	18	21	12
Charges réelles exceptionnelles	21	2	12	7

Strate de référence :
Population : 484
Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

La situation financière de la commune est saine, trois emprunts s

- pour la rénovation du Multiple rural montant de 100 000 € sur 12 ans échéance 01/2026
- pour l'assainissement de Veyrines montant de 100 000 € sur 15 échéance 06/2033.
- pour l'assainissement de Mortessagne montant de 100 000 € sur 15 échéance 06/2033.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2020 HT

Balance Générale	
Fonctionnement Dépense	54 473.89
Fonctionnement Recette	57 864.11
Excédent	3 390.22
Investissement dépense	67 627.37
Investissement recette	71 548.00
Restes à réaliser en recette	0.00
Excédent	3 920.63
Résultat en excédent	7 310.85 €

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DES EAUX 2020 HT

Balance Générale	
Fonctionnement Dépense	51 169.17
Fonctionnement Recette	54 220.02
Excédent	3 050.85
Investissement dépense	33 075.50
Investissement recette	36 246.99
Excédent	3 171.49
Résultat en excédent	6 222.34 €

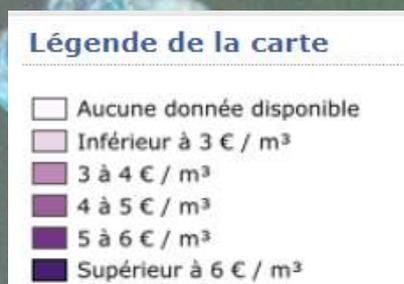
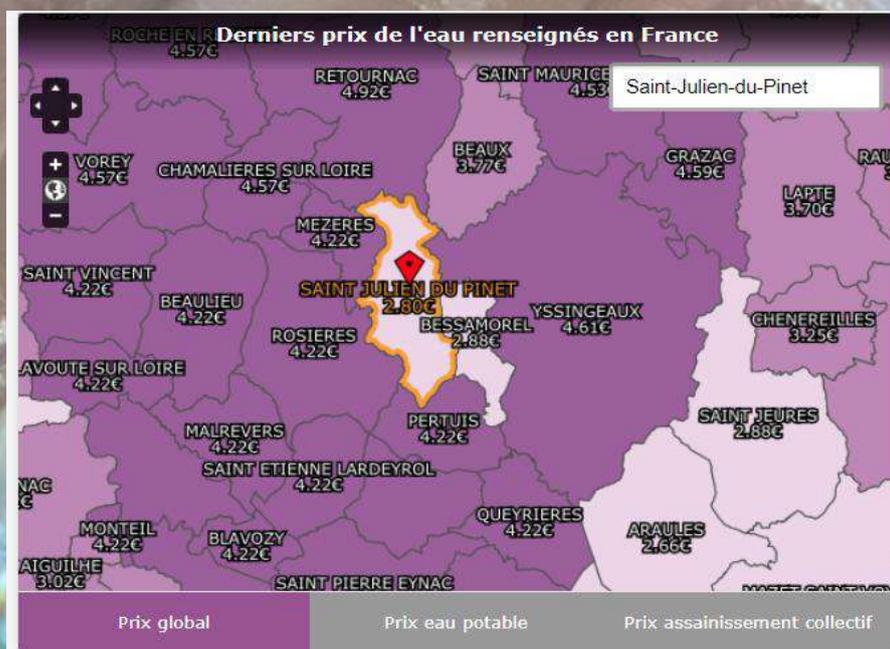
Eau et Assainissement

Le petit cycle de l'eau :

En France, ouvrir un robinet ou tirer la chasse d'eau sont des gestes de la vie quotidienne. Mais ces gestes anodins sont rendus possibles grâce à tout un processus impliquant de prélever l'eau dans les milieux, la rendre potable, la distribuer, puis, après son utilisation, la collecter, la dépolluer et la rejeter dans la nature. C'est le petit cycle de l'eau, aussi appelé cycle domestique de l'eau.

Tableau des tarifs
pour l'année 2021 :

	EAU	ASSAINISSEMENT
ABONNEMENT ANNUEL HT	45 €	30 €
PRIX HT/m ³ jusqu'à 200 m ³	0.95 €	0.65 €
PRIX HT /m ³ à partir de 200m ³	0.65 €	0.55 €
Taxe agence de l'eau HT	0.23 €	0.15 €



Source : <https://www.services.eaufrance.fr>

Cette moyenne est établie sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ d'eau : cela a son importance, car comme la moyenne est toutes charges comprises, il y est compté la part fixe de la facture (qui est indépendante du volume d'eau consommé et sert à financer les charges du service de distribution d'eau). Pour une consommation moindre, la somme fixe représentera une part de la facture eau totale plus importante.

POINTS DE VIGILANCE

En sillonnant la région à pied, en vélo ou en voiture on ne se lasse jamais de la beauté de nos paysages. On est fier de faire découvrir notre belle campagne. Mais malheureusement, parfois le spectacle est gâché par des gestes malveillants. Au XXI siècle, des déchetteries sont à notre disposition, les ordures ménagères sont collectées à notre porte, mais voilà : des personnes jettent encore leurs détritius dans notre belle nature. Les incivilités de toutes natures engendrent des frais à la charge de la collectivité. Quel gâchis ! Que de dépenses inutiles !



Comment faire pour sauver une vie ?

Certains gestes simples mais efficaces peuvent sauver des vies, à condition de les connaître.

En France, environ 50 000 décès par an sont dus à des arrêts cardiaques, et seulement près de 3% sont "récupérés". Or, dans les pays où les "gestes qui sauvent" sont opérationnels, environ 30% des arrêts cardiaques sont "récupérés". Cela représenterait en France plus de 13 000 personnes sauvées par an, et près de 40 personnes en Haute-Loire. Des outils et des gestes élémentaires existent pour faire face à des situations d'urgence.

Quels sont les gestes qui sauvent ?

Avant toute chose, il faut savoir reconnaître un arrêt cardiaque. Ensuite, il faut se former aux "gestes qui sauvent" : Appeler les secours (le 15, 18 ou 112), pratiquer le massage cardiaque, et défibriller en suivant les instructions de l'appareil. Des personnes compétentes proposent des formations adaptées et ouvertes à tous :

Cœur et Vie 43, les sapeurs-pompiers, la croix rouge, le CESU...

Et bien entendu, pour réagir correctement face à un arrêt cardiaque, il faut savoir où se trouve le défibrillateur le plus proche. Le défibrillateur est un appareil efficace et utilisable par tout citoyen ayant suivi une formation.

Merci aux soutiens financiers de Groupama et CNP Assurances !

Attention à nos enfants !
Merci de respecter la vitesse
Deux passages piétons ont été tracés dans le
bourg et devant l'école de Veyrines.





**M. Le Maire
et son Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne année.
Vu le contexte sanitaire, nous sommes contraint d'annuler
la traditionnelle présentation des vœux du Maire.**

